



OBJECTIFS

Opérations conduisant à effectuer une opération d'ordre non électrique mais à proximité d'un ouvrage ou d'une installation électrique (peinture, ménage...).

PRÉ-REQUIS

- Néant

SUIVI ET ÉVALUATION

- 1ère épreuve certificative : QCM sur les 3 thèmes suivants
 - Les dangers de l'électricité
 - Les distances et les zones
 - Les limites des opérations d'indice 0
- 2ème épreuve certificative : mise en situation pratique

VALIDATION

- Attestation délivrée par le centre

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être habilité H0V et/ou B0 conformément à la norme NF C 18-510.

Public : Personnel désigné par
l'employeur

Dates / lieux : Consultez
www.bcformation.com pour obtenir
les plannings de chaque site

Intervenants : Expert en risque
électrique, formateur électricien

Responsable pédagogique : Rachel
KEBIR – 09 86 24 32 24

Durée : 7 heures

Tarif : Nous consulter

Nombre de stagiaires : 4 à 12
personnes (inter)

**Accessibilité aux personnes en
situation d'handicap (nous consulter)**

Délais d'accès : 1 semaine

Financement : CPF, Pôle Emploi,
OPCO, Conseil Régional, Individuel

Modalités : Présentiel / en journée

Moyens pédagogiques :
Système Valhabilis de Schneider
electric (2 valises reconstituant une
installation électrique pour les
démonstrations) - vidéo pour les
études de cas

MODULE THEORIQUE – 3 h

GENERALITE ELECTRIQUE

- Courant alternatif ou continu
- Tension
- Intensité
- Résistance
- Fréquence
- Puissance Vidéo sur le courant électrique

SENSIBILISATION AU RISQUE ELECTRIQUE

- Effets physiopathologiques du courant électrique
- Les brûlures
- L'électrocution

PREVENTION ET PROTECTION CONTRE LES RISQUES ELECTRIQUES

- Contact direct et indirect
- Les principes de protection collective et individuelle
- Le disjoncteur différentiel
- Étude de cas depuis des schémas de mise en situation

TEXTES REGLEMENTAIRES ET NORMES

- Le code du travail
- Les normes (NF C 15-100) ...

LA NORME NFC 18-510

- Les domaines de tension
- Les zones d'environnement

OUTILLAGE ELECTRIQUE PORTATIF A MAIN

- Les classes de protection

LE ROLE DE CHACUN

- Le rôle des intervenants électriciens (chargé de chantier*, chargé de consignation**, exécutant électricien***,...)
- Le rôle spécifique du chargé de chantier* (analyser les risques, faire appliquer les instructions de chantier, assurer la surveillance...)

* personne chargée d'assurer la direction des travaux d'ordre non électrique

**personne chargée d'effectuer ou de faire effectuer les opérations de consignation électrique

***personne assurant l'exécution des opérations. Cette personne opère sous la conduite d'un chargé de travaux, d'un chargé d'intervention générale, d'un chargé d'opérations spécifiques ou d'un chargé de chantier.

MODULE THEORIQUE – 4 h

SENSIBILISATION AU RISQUE ELECTRIQUE

- Étude de cas à partir de vidéos d'accidents d'origine électrique.

PREVENTION ET PROTECTION CONTRE LES RISQUES ELECTRIQUES

- Étude de cas depuis des schémas de mise en situation

LE ROLE DE CHACUN

- Démonstration par le formateur du rôle des intervenants électriciens (chargé de chantier, chargé de consignation, exécutant électricien...)
- Exercice de jeu de rôle sur le rôle spécifique du chargé de chantier (analyser les risques, faire appliquer les instructions de chantier, assurer la surveillance...)

CONDUITE A TENIR EN CAS DE PROBLEME

- Incendie
- Accident corporel

VISITES DES INSTALLATIONS DE L'ENTREPRISE

- Identification des parties dangereuses
- Précautions à prendre
- Mises en situation